

**Relevé de conclusions de la séance
06 février 2006**

Co-Présidents: Rémy LANDAIS ; Caroline ROBUCHON PAIN

Elus : Françoise BILLY ; Elsie COLAS ; Marc THEBAULT
Rodolphe CHALLET ; Gérard NEBAS ; Michel GENDREAU

Membres : Noëlle AIRAULT ; David BRUNETEAU ; Cyril CAFFIAUX ; Solange CHARLOT ; Gilles DECOMBES ; Marie- Noëlle DEHAY ; Jean DELRIEU ; Liliane DUBIN ; Patricia FUSTER; Dominique GRUGET ; Alain HENRION ; Nicole IZORE HOUCHET; Annie LEQUILBEC ; Jean-Pierre MERIGEAUD ; Alain METAYER ; Rose Marie NIETO ; David OLIVIER ; René PAPET ; Monique PETORIN ; Bernard POLY ; Yannick PRUNIER ; Florent SIMONNET ; Claude STEPHAN ; Gérard VAILLANT.

Service Vie Participative : Laurence FAUCON; Delphine LEBON ; Anne-Cécile RESCOURIO,

Autres Services : Olivier THOMAS, Directeur du service de la voirie ; Daniel FAURE ; Service des espaces verts

Excusé(e)s : Pascal LEFEVRE ; Jean Pierre OLIVIER ; Christian MARTIN ; Robert GRAY ; Claude ALBERGE

Pouvoirs : Pascal LEFEVRE donne pouvoir à Jean Pierre MERIGEAUD
Jean Pierre OLIVIER donne pouvoir à David OLIVIER

Public : environ 150 personnes

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la dernière séance
- Déplacement éventuel de l'aire d'accueil des gens du voyage : avis du conseil de quartier (vote à bulletin secret) et point sur l'avancée du dossier par Gérard NEBAS
- Point sur les études de la rue de Cholette
- Présentation de l'Opération de Renouvellement Urbain
- Compte rendu des commissions
- Questions et infos diverses

Suite à la démission de Fabienne RAVENEAU du Conseil municipal, et donc du conseil de quartier où elle siégeait en tant qu'élue, le Maire a demandé à Madame Elsie COLAS d'assurer son remplacement au sein du conseil de quartier Nord

1/ Validation du compte-rendu de la séance du 5 décembre

Aucune remarque particulière n'est apportée. Le compte rendu est validé.

2/ Déplacement éventuel de l'aire d'accueil des gens du voyage.

a) Historique

introduction de Rémy LANDAIS

« Lors du dernier conseil de quartier du 5 décembre 2005, un des points de l'ordre du jour concernait l'aire d'accueil des gens du voyage de la Mineraie. En effet le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévoit la mise en conformité de cette aire. La Communauté d'Agglomération Niortaise et la Ville de Niort se sont interrogées sur l'opportunité de réaliser des travaux importants sur celle-ci ou sur un éventuel déplacement. Gérard NEBAS, adjoint au maire chargé de la Tranquillité publique et de la réglementation était alors venu présenter un projet de déplacement de l'aire sur un site route de Cherveux, près de la CAF, tout en précisant que la majorité municipale n'avait pas arrêté sa décision. Après un débat passionnel d'1 h 30, je n'ai pas souhaité soumettre cette proposition au vote, estimant que ce scrutin ne pouvait avoir lieu en toute sérénité. Certains d'entre vous me l'ont ensuite reproché, ainsi que lors du bureau du 18 janvier dont les membres ont souhaité que cette proposition de site soit soumise au vote des conseillers de quartier. »

La majorité municipale a depuis pris sa position (le 6 février au matin, date de ce conseil de quartier), qui sera exposée suite au positionnement du conseil de quartier.

Une discussion s'ensuit sur la nécessité d'un tel vote dans la mesure où la décision finale est déjà prise, cependant les conseillers de quartier souhaitent s'en tenir à la décision du bureau et s'exprimer sur la question.

b) Positionnement du conseil de quartier

Nombre de votants : 26

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 28

Question posée :

« Approuvez vous le déplacement de l'aire d'accueil des gens du voyage vers le site proposé lors du dernier conseil de quartier, route de Cherveux ? »

oui : 5

non : 20

abstentions : 3

c) intervention de Gérard NEBAS

« De nombreuses difficultés sont constatées dans l'utilisation du terrain de football situé à la Mineraie. En effet la présence des gens du voyage sur l'aire d'accueil de la Mineraie pose certains problèmes d'ordre public et rend difficile l'usage du terrain stabilisé de foot situé juste à côté (tirs de fusils, circulation de quads et cycles, présence de pneus, perturbation des entraînements..).

Une étude relative au déplacement de l'aire de la Mineraie route de Cherveux (derrière 79 Utilitaire, entre la CAF et la centrale électrique) a été réalisée et présentée en conseil de quartier. Une pétition signée de 420 riverains est parvenue au Maire au cours du mois de janvier.

Compte tenu des différentes discussions, il semble donc préférable de réhabiliter l'aire d'accueil de la Mineraie en aménageant le terrain stabilisé de foot en aire de jeux des gens du voyage, conformément à la réglementation en vigueur, d'autant plus que le réaménagement devrait avoir un coût inférieur à celui d'un éventuel déplacement.

L'utilisation des terrains de foot nécessite dans ce cas d'être réétudiée. »

La municipalité envisage d'installer des merlons (buttes de terre infranchissables d'environ 3 m de hauteur) agrémentés de plantations, afin de séparer l'aire d'accueil de la plaine de jeux et du stand de tir.

En tout état de cause, le nombre d'emplacements reste identique.

d) questions

« Avez vous des contacts avec la CAN pour que les aires soient desservies par les bus ? »

↳ Gérard NEBAS : sur ce dossier la concertation avec la CAN est complète et la desserte par des bus urbains apparaît indispensable, d'autant plus que la durée d'installation sur les aires est étroitement liée à la scolarisation des enfants (la durée moyenne d'occupation est de 8 mois)

« Comment responsabiliser les gens du voyage afin de limiter les dégradations ? »

↳ Gérard NEBAS : la réhabilitation de l'aire d'accueil de la Mineraie, tout comme celle de Noron prévoit notamment :

- l'installation de blocs sanitaires individualisés par famille
- un système de pré-paiement, qui se substituera au système actuel de paiement en fin de séjour.
- la mise à disposition d'un emplacement soumise à un dépôt de garantie préalable.

« La communauté des gens du voyage a t-elle émis un avis quant à l'éventuel déplacement ? »

↳ Gérard NEBAS : les gens du voyage n'étaient pas demandeurs quant à un éventuel déplacement. Cette proposition résultait uniquement des problèmes de cohabitation entre les utilisateurs de la plaine de jeux et les gens du voyage.

« Un calendrier est-il arrêté à ce jour ? »

↳ Gérard NEBAS : la décision a été arrêtée ce matin même, elle doit maintenant être validée par le Conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

A partir de ce moment, le calendrier des travaux sera prévu mais en tout état de cause, le programme de mise en conformité des 2 aires d'accueil existant à Niort envisage de commencer par l'aire de Noron, puis celle de la Mineraie, au moment où ces aires seront moins utilisées.

Conclusion

Un membre souhaite que la prochaine commission citoyenneté soulève la question de l'intégration, au sein de cette commission, voire même des conseils de quartier, de personnes issues de la communauté des gens du voyage.

3/ Point sur les études de la rue de Cholette

Cet axe constitue l'un des plus importants de Niort (1800 mètres environ). Il est caractérisé par sa diversité et surtout par des aménagements sommaires ou inexistants. Ces dernières années ont fait apparaître une urbanisation exclusivement réservée à l'habitat. Le projet consiste en une requalification des espaces.

Le programme doit être établi sur la totalité de la rue de Cholette, de manière homogène, afin de trouver une identité et une cohérence d'aménagement à la rue. Mais pour réaliser à terme un projet réaliste et budgétairement planifiable, il est proposé de découper la rue de Cholette en séquences de travaux réparties comme suit :

- séquence 1 : rue du Maréchal Leclerc (y compris carrefour/ rue de l'Herse)
- séquence 2 : carrefour rue de l'Herse
- séquence 3 : rue de l'Herse / rue des Malbrues
- séquence 4 : rue des Malbrues / carrefour rue Sarrazine
- séquence 5 : rue Sarrazine/ square César Geoffray
- séquence 6 : square César Geoffray / rue des Mésanges
- séquence 7: rue des Mésanges / rue des Loriots
- séquence 8 : rue des Loriots / rue Louis Pergaud
- séquence 9 : rue Louis Pergaud / rue d'Antes

Ces différentes séquences seront toutes traitées en tenant compte des éléments suivants : le stationnement, la sécurité, les piétons, les cyclistes, les transports en commun, les personnes à mobilité réduite, l'éclairage public, les réseaux.

Le conseil de quartier souhaite que les séquences 3 et 7 soient traitées en priorité, pour une réalisation début 2007.

En attendant, le conseil de quartier demande l'installation d'un aménagement provisoire afin de limiter la dangerosité de la section située au niveau des serres Gilbert.

Calendrier de la concertation 2006

- élaboration du cahier des charges
- études
- présentation au conseil de quartier

4/ Présentation de l'Opération de renouvellement Urbain

Compte tenu de l'heure déjà tardive, le conseil de quartier décide de reporter cette question au conseil suivant, d'autant plus que les responsables de ce projet à la Ville de Niort auront d'ici là présenté le projet aux décideurs de l'ANRU (l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain).

5/ Compte rendu des commissions.

a) Commission voirie (cf compte rendu joint au dossier du 06.02.06)

La commission voirie a recensé et étudié dans un tableau toutes les demandes proposées par les conseillers de quartier.

Elle propose d'établir une fiche de proximité pour toutes les « petites demandes » afin que le maximum soit étudié cette année.

Les dossiers traités par la commission voirie sont repris dans le tableau de bord où figurent les réponses données par les services municipaux.

➤ Lors du dernier conseil, une **amélioration de l'éclairage au niveau du 260 rue du Maréchal Leclerc** a été proposée par la commission Voirie.

↪ Réponse : les appareils d'éclairage sont fixés sur les poteaux SIEDS espacés de 75 m. La Ville de Niort peut implanter un poteau intermédiaire équipé d'un appareil : **coût 3800 euros TTC**, y compris le support réseau SIEDS. Il est proposé au conseil de quartier de financer cet équipement car il n'est pas budgété sur le budget général de la Ville.

La commission voirie, surprise que cette demande ait été traitée, n'est pas forcément favorable à une telle installation. C'est pourquoi le vote de cette dépense sera réétudié par la commission et ses conclusions présentées lors du prochain conseil.

➤ Demande de pose de coussins berlinois au carrefour Antes/ Surimeau/ Mineraie/ Château Menu, proposée par la commission voirie.

↪ Il serait plus judicieux de demander l'installation de passage piétons sur ce carrefour, et la pose de coussins berlinois rue de la Mineraie, avant le lotissement et avant l'école de la Mirandelle.

➤ Demande relative à la réfection de la clôture du bassin d'orage rue du Chant des Oiseaux.

↪ Suite à la reprise de la compétence Eaux pluviales par la CAN au 1^{er} janvier 2006, une réunion a eu lieu le 9 janvier dernier entre la Ville de Niort et la CAN pour que les bassins d'orage soient remis en état avant reprise réelle. Un groupe de travail va prochainement visiter l'ensemble des sites et cette demande sera examinée dans ce cadre là.

➤ Rue George Brassens : demande de signalisation et matérialisation d'un sens interdit à l'un des accès de la rue.

↪ Les panneaux concernant le sens de circulation sont posés. L'aménagement des trottoirs est commencé depuis le jeudi 02 février.

↪ Rue Amédée Bollée : préciser les emplacements des trous à reboucher.

Fiches de proximité établies :

- Impasse de la Bruyère : dénivellation entre l'impasse et la rue Sarrazine

- Rue d'Antes : du n°180 jusqu'au chemin en contrebas

➤ Remplacement d'une buse d'eau

➤ Bouches d'égout à revoir

➤ Réfection de l'enrobé

- Impasse Jean Bouin : importante dénivellation entre l'impasse et la rue Jean Bouin

- Avenue de Paris : réfection des trottoirs entre la rue Sauquet Javelot et la rue de la Colline

- Rue de Cholette : demande d'installation d'un abribus au niveau de la rue des Verdiers

- Route de Chauray : demande de construction de trottoirs.

- Rue Tristan Tzara : déplacement de la signalisation de la rue

- Rue Louise Michel : demande d'installation d'un panneau de rue à l'entrée de la voie

- Rue Louise Michel : étudier la possibilité de rehausser la barrière située entre les rues Louise Michel et Charles Dullin

- Rue des Justices : demande de marquage au sol d'une ligne blanche continue à la sortie du parking pour empêcher le tourne à gauche

- Rue du Moulin à Vent : le rétrécissement de la chaussée n'est pas assez visible la nuit, c'est pourquoi la commission voirie propose l'installation d'une bande réfléchissante.

- Rue du Maréchal Leclerc : demande de signalisation du parking situé à proximité du restaurant Chinois (à proximité du bar des Brizeaux), afin d'éviter le stationnement sauvage dans les rues situées aux abords directs du restaurant.

b) commission Information :

- projet de panneaux mobiles pour signaler que certains travaux en cours sont réalisés à l'initiative du conseil
 - demande d'affichage de la composition du conseil dans les panneaux posés à l'initiative du conseil du quartier Nord : il semblerait que ces panneaux soient utilisés par les écoles pour leur affichage interne
- rappeler aux directeurs des écoles la finalité de ces panneaux d'affichage.

c) Commission environnement /espaces verts.

↳ *le chemin du III ème millénaire*

- réfection et aménagement des abords du lavoir de Surimeau : la convention avec la MIPE pour les travaux sur le lavoir de Surimeau sera signée en février.
- Installation de bancs à hauteur du quartier du Moulin à Vent pour créer une nouvelle aire de repos.
- Chemin de la Berlandière : aménagement paysager de la butte
- Terminer le chemin le long de la rue d'Antes

↳ *Aménagement de la rue de Cholette*

- demande de plantations d'arbres tout au long de la rue
- création d'espaces verts à hauteur des carrefours avec la rue de l'Herse et la rue Sarrazine, devant la MCC, et au niveau du terrain de cerisiers.
- Réhabilitation de l'aire de jeux

↳ *Surimeau* : aménagement d'une aire de jeux sur le terrain situé le long de la rue d'Antes.

↳ divers :

- demande de nettoyage du chemin situé en face de la rue Louis Pergaud
- rue des Justices : demande de taille plus courte des haies autour du rond point pour une plus grande visibilité
- Impasse de Coquelone : sécurisation de l'accès à la passerelle
- Ecole des Brizeaux : l'aménagement minéral devant l'école est considéré comme dangereux par plusieurs personnes
- Rue des Justices : l'arbre situé entre le forum des Brizeaux et la maison de retraite gêne la visibilité sur la sortie, coté bureau de poste.

Toutes ces demandes feront l'objet d'une fiche de proximité afin qu'elles soient traitées par les services compétents.

Pour info : les travaux d'aménagement des abords des Brizeaux devraient débuter à la fin du mois de février pour une durée d'environ 4 mois.

d) Comité des partenaires des transports publics de la CAN

La Communauté d'agglomération de Niort a mis en place en septembre 2005 un comité d'usagers, qui malheureusement ne compte que très peu d'usagers.

Les membres de la commission inter quartiers Transports en commun souhaitent qu'une réunion soit rapidement organisée.

6 / Informations diverses

Point sur l'eau :

Les pluies de l'hiver 2005 restent très insuffisantes. Les 15 derniers mois de manque d'eau sont, d'après météo France, un événement qui ne se produit que tous les 100 ans !

La pluviométrie de janvier 2006 est de 50 mm environ au 25 janvier, pour une moyenne sur 10 ans de plus de 90 mm.

En l'état actuel des nappes d'eau souterraine, le manque d'eau en 2006 sera donc plus sévère qu'en 2005 pour les ressources principales de Niort et pour la Sèvre. Seules de fortes pluies en février et en mars (plus de 100 mm par mois) pourraient nous ramener au printemps 2006 à une situation comparable à la fin du printemps 2005.

Contournement Nord : le tracé est toujours à l'étude. Une réunion organisée par la communauté d'agglomération aura lieu au mois de mars (date non communiquée à ce jour).

Quartier du Pontreau : une **permanence de la Mairie de quartier** est désormais assurée chaque vendredi de 8 h 45 à 12 h 30, au 4, rue Guy Guilloteau.

7/ Questions diverses :

- Ecole Jules Ferry : quid du garage à vélos? (fiche de proximité en date du 04 avril 2005).
- Ecole de la Mirandelle : le garage à vélos est installé mais protégé par des barrières.
- Parking des Brizeaux : des plots ont été placés en milieu de passage, ce qui empêche l'accès aux fauteuils roulants.
- Rue des Mésanges : demande de rebouchage des 3 tranchées réalisées pendant les travaux de construction du lotissement.
- Rue du Petit Chaban : de nombreux véhicules prennent la rue à contresens.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 15.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 13 avril, à la Maison du quartier Nord.

-